Image not found or type unknown

voiture escroquer arnaque vice cacher

Par **dauphin08**, le **14/02/2019** à **22:41**

bonsoir je vient vers vous jai acheter une voiture mais je ne savait pas que la personne lavait acheter pour piece bon apres il me fait les papiers il me dit cet mon beau pere qui la vent et moi je ne le connait pas apres on fait les papiers sans savoir ce qui ce passe il me donne le ct ou il y a deux ou trois bricole sans contre visite et au final deux moi apres j'ai pris contacte avec mon avocate et elle a deux feuilles au ct ben sa va la tou deconne depuis octobre 2018 je ne peut pus rouler avec la voiture et le pire cet que je lassure tous les moi a 35 euros pour rien sa degoute mon avocate ma dit demande le remboursement mais lui maintenant me dit si je retire la plainte il me rembourse cet si facile de faire comme sa j'ai une petite de 3 ans quand meme tous sa depuis octobre je suis malade de tous sa j'ai les nerf a bloque sa me degoute les pouriture alors l'enquete et en cour depuis le moi de septembre 2018 j'attend deja 5 moi et le mec qui a vendue la voiture pour piece et qui na pas barret la carter grise pour piece risque quoi ? et l'autre qui a signer tous les papier et barret la carte grise et ma fournie un faut ct risque quoi lui aussi ? et le ct risque quoi aussi sachant qui passe une voiture completement morte ?? merci de votre aide cet compliquer je cet mais cet dure a vivre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés